

**Syndicat Intercommunal
d'Adduction d'Eau
des Communes
du Bas Languedoc**
2 Chemin de l'Infirmier
BP 15
34340 MARSEILLAN

**☎ 04-67-77-20-10
FAX : 04-67-77-39-26**

Envoyé en préfecture le 30/06/2016

Reçu en préfecture le 30/06/2016

Affiché le 30/06/2016

ID : 034-253400659-20160627-DEL16062702-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DELIBERATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL

L'an deux mille seize et le vingt sept juin

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du Bas - Languedoc s'est réuni sous la présidence de Monsieur ALAUZET Jean-Marc.

Présents : MM. ALAUZET - ARAGON - ARCHIMBEAU -
Mme VIDAL - BATAIL - BETTI - CELIE - Mme CINÇON -
COEURVEILLE - Mme COLMAS - FAGES - Mme
SUBIRATS - FONTVIEILLE - JEANTET - Mme LABATUT -
GYBELY - MARCEROU - JOB - MARTY - NIDECKER -
PETIT - PHILIPPE -REVOL - RIVE - Mme SABORIT -
Représentés : MM. CAPROUGE - CAIZERGUES - Mme
CASSAR - CUCULIERE - NAUDIN -
Absents : MM. ALRIC - AUDOUI - BAEZA - BARRAU -
BREYSSE - DEMOLLIERE - DI STEFANO - Mme
FERRIER - GROS - Mme GUIRAUD - HARDEMAN -
Mme ILAIRE - NURIT - ROULLEAUX - Mme SALGAS -
SALIS - Mme TOUZARD -VERA -

Objet :

**Avis sur le rapport d'activité
du Syndicat pour
l'année 2015**

Nombre de membres :

• En Exercice : 48
• Présents : 25
• Votants : 31
• Absents : 17

Date de convocation :

13 Juin 2016

Numéro :

DEL16-06-27-02

Acte rendu exécutoire

Le Président


JM. ALAUZET

Monsieur le président rappelle au comité syndical que conformément aux articles L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale doit envoyer un rapport d'activité à l'ensemble des communes membres.

Le maire de chaque commune doit en faire la communication au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants intercommunaux de la commune peuvent être entendus. De plus, le président de l'EPCI peut également être entendu à sa demande ou à celle du conseil municipal.

Monsieur le président présente au comité syndical le rapport d'activité du Syndicat pour l'année 2015 :

- Indicateurs financiers :

Pour le prix de l'eau, tous les éléments relatifs au prix du mètre cube, les modalités de tarification, les redevances de l'agence de l'eau et la TVA;

- Pour la gestion :

L'encours de la dette, montant des travaux réalisés ;

- Pour la délégation de service public :

la nature exacte des services délégués, part des recettes qui revient au délégataire et celle qui est destinée au Syndicat.

- Indicateurs techniques :

Points de prélèvements, nombre d'habitants, nombre de résidents permanents et saisonniers, nombre de branchements, volumes d'eau distribués ;

- Travaux

Présentation des travaux réalisés au cours de l'année 2015

LE COMITE

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

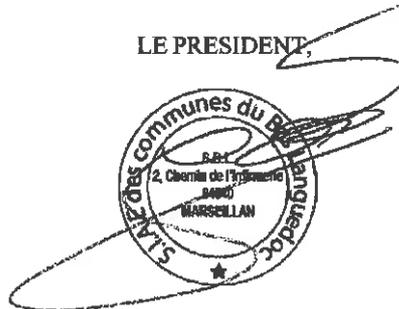
DELIBERE

DÉCIDE d'émettre un avis favorable sur le rapport d'activité du Syndicat pour l'année 2015, tel que joint à la présente délibération.

ET ont les Membres présents signé au registre,

POUR copie conforme.

LE PRESIDENT,



J-MALAUZET

Envoyé en préfecture le 30/06/2016

Reçu en préfecture le 30/06/2016

Affiché le

30/06/16

ID : 034-25340659-20160627-DEL16062702-DE

SIAE des communes du BAS-LANGUEDOC

RAPPORT D'ACTIVITE DU SIAE DES COMMUNES DU BAS LANGUEDOC



Service de l'Adduction d'eau potable



**Exercice
2015**

**SIAE des communes
du Bas Languedoc**
2, Chemin de l'Infirmierie – BP15
34 340 MARSEILLAN

**Document établi
Juin 2016**
selon l'article L.5211-39
du CGCT

1. CONTEXTE

Le présent rapport, au vu des dispositions relatives au fonctionnement des EPCI, notamment en ce qui concerne la démocratisation et la transparence (Art. L5211-39 du CGCT), a pour objet de retracer l'activité du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du BAS-LANGUEDOC pour l'année **2015**.

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du BAS-LANGUEDOC regroupe deux catégories de communes :

• La première catégorie, dénommée les **RURAUX**, est constituée des collectivités où sont assurées la production, l'adduction et la distribution d'eau potable soit :

- BOUZIGUES
- GIGEAN
- LOUPIAN
- MARSEILLAN
- MIREVAL
- MONTAGNAC
- MONTBAZIN
- PINET
- POUSSAN
- VIC-LA-GARDIOLE
- VILLEVEYRAC
- La Communauté d'Agglomération de Montpellier pour les communes
 - COURNONSEC
 - COURNONTERRAL
 - FABREGUES
 - LAVERUNE
 - MURVIEL-LES-MONTPPELLIER
 - PIGNAN
 - SAINT-GEORGES-D'ORQUES
 - SAINT-JEAN-DE-VEDAS
 - SAUSSAN

• La deuxième catégorie, dénommée les **URBAINS**, est constituée des collectivités où ne sont assurées que la production et l'adduction d'eau potable soit :

- AGDE
- SETE
- MEZE
- Syndicat FRONTIGNAN /BALARUC-LES-BAINS/ BALARUC-LE-VIEUX

2. INDICATEURS FINANCIERS

2.1. Indicateurs financiers généraux

2.1.1. Recettes d'exploitation

En 2015, la recette d'exploitation du Syndicat résultant du prix du service d'alimentation en eau potable est de 3 792 597,86 €.

Pour la partie exploitante, cette recette s'élève à 8 489 926 €.

2.1.2. Etat de la dette

L'état de la dette au 1^{er} janvier 2015 fait apparaître les valeurs suivantes :

Encours	27 030 919,71 €
Annuité	2 398 643,71 €

2.2. Prix de l'eau

2.2.1. Le prix de l'eau Ruraux

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	2014	2015
Part de l'exploitant	Abonnement ordinaire	37,5800	37,8800
Part Fixe [€ HT]	N° 1 (0 à 150 m3)	0,6369	0,6420
Tranches [€ HT/m3]	N° 2 (+ 150 m3)	0,8393	0,8460
Part de la collectivité	Abonnement ordinaire	27,3000	31,3950
Part Fixe [€ HT]	N° 1 (0 à 150 m3)	0,2293	0,2568
Tranches [€ HT/m3]	N° 2 (+ 150 m3)	0,5678	0,6359
Tiers [€/m3]	Agence de l'eau prélèvement	0,04	0,04
	Contre Valeur pollution	0,28	0,29
TVA [%]		5,5	5,5

Envoyé en préfecture le 30/06/2016

Reçu en préfecture le 30/06/2016

Affiché le 30/06/16



ID : 034-253400659-20160627-DEL16062702-DE

Composantes de la facture d'un usager de 120 m3

	2014	2015
Exploitant	114,01	114,92
Collectivité	54,81	62,21
Sous Total Hors Taxes, Agence de l'eau et CVP	168,82	177,13
Agence de l'eau prélèvement	4,80	4,80
Redevance pollution	33,60	34,80
Sous Total HT	207,22	216,73
TVA	11,40	11,92
Total [€ TTC]	218,62	228,65
<i>Prix du m3 pour un usager consommant 120 m3/an</i>		
en TTC :		1,91 €
en HT (collectivité+ fermier) :		1,48 €

2.2.2. Le prix de l'eau Ventes URBAINS

Evolution du tarif de l'eau et Composantes de la facture

Désignation	Unité	2014	2015
Exploitant	m3	0,2820	0,2843
Collectivité	m3	0,0586	0,0586
Agence de l'eau	m3	0,0400	0,0400
Total HT m3	m3	0,3806	0,3829
TVA	m3	0,0209	0,0211
Prix de l'eau TTC	m3	0,4015	0,4040

3. INDICATEURS TECHNIQUES

3.1. Ressources propres

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2014 [m³]	Prélèvement 2015 [m³]
Puits FLORENSAC	4 800	20 048 587	17 352 339
La Lauzette Saint Jean de Védas	450	54 315	26 594
Forage de Mireval KARLAND	30	-	-
Forage du Boulidou	180	89 068	86 097
Forage de l'Olivet	300	-	177 631
Forage de Pinet	50	117 055	67 938
Forage de Montagnac - plaine	100	300 109	274 889
Forage de Montagnac - Belluguettes	20	12 650	12 822
Total des prélèvements [m³]		20 621 784	17 998 310

3.2. Production, Distribution

Volumes [m³]	2014	2015
Volume produit	20 621 784	17 998 310
Volume importé	-	-
Volume Fabregues	1 624 951	1 827 157
Volume mis en distribution	22 246 735	19 825 467
Vente en gros (urbains)	11 776 152	10 632 371
Volume vendu aux abonnés (ruraux)	5 246 998	5 234 650
Volume total vendu	17 023 150	15 867 021
Volumes non facturés	5 223 585	3 958 446
<i>La consommation moyenne en m3 par abonnement et par an est de :</i>		123

3.3. Abonnés

Abonnements	2014	2015
Nombre d'abonnements domestiques	40 572	41 928
Nombre d'abonnements non domestiques	682	686
Nombre total d'abonnements	41 254	42 614

3.3.1. Répartition des abonnés par commune

	2015
BOUZIGUES	1 070
COURNONSEC	1 318
COURNONTERRAL	2 500
FABREGUES	2 764
GIGEAN	2 539
LAVERUNE	1 301
LOUPIAN	1 216
MARSEILLAN	8 929
MIREVAL	1 369
MONTBAZIN	1 163
MONTAGNAC	2 059
MURVIEL-LES-MONTPELLIER	746
PIGNAN	2 754
PINET	899
POUSSAN	2 336
SAINT-GEORGES-D'ORQUES	2 192
SAINT-JEAN-DE-VEDAS	4 237
SAUSSAN	649
VIC-LA-GARDIOLE	921
VILLEVEYRAC	1 652
Total des abonnés	42 614

3.4. Longueur du réseau

	2014	2015
Linéaire du réseau hors branchements en km	772	775

3.5. Performance du réseau

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

Rendement du réseau de distribution =

$(\text{consommations comptabilisées} + \text{exportations} + \text{estimation consommations sans comptage} + \text{volume de service}) / (\text{volume produit} + \text{importations})$

	2014	2015
Rendement du réseau de distribution [%]	80,46%	84,81%

Indice des volumes non comptés =

$(\text{estimation consommations sans comptage} + \text{volume de service} + \text{pertes}) / \text{longueur du réseau hors branchements}$

	2014	2015
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	18,18	12,79

Indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / longueur du réseau hors branchements

	2014	2015
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	15,42	10,36

Performance du réseau par commune

Commune	Rendement réseau IDM	ilp m ³ /km/j
Bouzigues	71,90%	9,03
Cournonsec	68,60%	11,76
Cournonterral	72,10%	14,98
Fabrègues	87,70%	4,30
Gigean	71,40%	12,45
Laverune	88,40%	3,07
Loupian	68,70%	7,18
Marseillan	73,80%	10,80
Mireval	67,90%	8,59
Montagnac	62,70%	12,10
Monbazin	71,70%	11,32
Murviel	54,80%	14,03
Pignan	60,50%	16,36
Pinet	64,74%	5,49
Poussan	69,20%	12,86
Saussan	79,80%	4,95
St Georges d'Orques	54,60%	22,20
St J de Vedas	84,90%	5,39
vic la gardiole	83,30%	4,12
Villeveyrac	63,60%	9,72

4. LES TRAVAUX

4.1. Marché à bons de commande travaux

Dans le cadre du Marché à Bons de commande le Syndicat est intervenu sur les communes de Cournonsec, Cournonterral, Lavérune, Loupian, Marseillan, Mireval, Montbazin, Pignan, Pinet et Vic la Gardiole.

Le Montant des travaux engagé s'élève à 2 M€ HT

Le groupement d'entreprises titulaire du marché est : EHTP-SOLATRAG-ASTRUC-SOLIVES.

Le Marché entre dans sa dernière année (3^{ème} reconduction)

4.2. La Maîtrise d'œuvre

Le Syndicat a relancé une consultation pour un marché accord-cadre de maîtrise d'œuvre, d'une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

Le bureau d'étude titulaire du marché est le Cabinet MERLIN.

Le marché à été reconduit une première fois

4.3. Projet des siphons de SETE

Dans le cadre du renouvellement des siphons de SETE, le syndicat étudie la possibilité de :

- re-chemisage sur une partie de la conduite existante entre le quartier de la plagette à Sète et les terrains de la société LAFARGE à Frontignan
- la réalisation d'un forage dirigé sous les quartiers de la Plagette et la pointe courte à Sète.

Le Syndicat a rencontré les services Maritimes, Portuaires ainsi que le service Route du Département et la SNCF, afin de recueillir leurs avis sur le Projet.

4.4. Renforcement de l'Adduction de COURNONSEC

Suite aux réunions de travail avec notre société fermière (SUEZ), le Syndicat a lancé une étude sur le renforcement de l'adduction de COURNONSEC.

Des achats et servitudes de passage sont négociés avec les propriétaires.

Un permis de construire déposé en mairie pour la station de reprise a été accepté.

En raison des difficultés rencontrées pour l'achat des parcelles, le syndicat étudie un tracé alternatif.

Les travaux sont programmés pour 2^{ème} semestre 2017.

4.5. Schéma Directeur AEP

Suite à la nouvelle législation sur les économies d'eau et le rendement des réseaux d'eau potable, le Syndicat a lancé un marché pour la réalisation de schémas directeurs AEP sur les commune de :

Fabrègues.

Le bureau d'études attributaire du marché est : ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 32 600 € HT

Le schéma est terminé. Il sera approuvé par le Syndicat en 2016

Gigean

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN - ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 26 161 € HT

Le schéma est terminé. Il sera approuvé par le Syndicat en 2016

Montbazin

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN - ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 24 471 € HT

Le schéma est terminé. Il sera approuvé par le Syndicat en 2016

Poussan

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN - ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 26 161 € HT

Le schéma est terminé. Il sera approuvé par le Syndicat en 2016

Montagnac

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 26 161 € HT

Le schéma est terminé. Il sera approuvé par le Syndicat en 2016

Pinet

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 24 471,00 € HT

Le schéma est terminé. Il sera approuvé par le Syndicat en 2016



Bouzigues

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN - ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 23 503 € HT

Date de fin de l'étude 2^{ème} semestre 2016

Loupian

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN - ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 24 471 € HT

Date de fin de l'étude 2^{ème} semestre 2016

Villeveyrac

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN - ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 24 471 € HT

Date de fin de l'étude 2^{ème} semestre 2016

Mireval

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN - ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 24 471 € HT

Date de fin de l'étude 1^{ème} semestre 2017

Vic la Gardiole

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN - ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 30 057,50 € HT

Date de fin de l'étude 1^{ème} semestre 2017

Marseillan

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN - ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 34 028 € HT

Date de fin de l'étude 1^{ème} semestre 2017

4.6. Mise en place d'un SIG

Le Syndicat a décidé de mettre en place un Système d'Information Géographique couplé à une gestion Patrimoniale de ses réseaux.

Le cabinet merlin assiste le Syndicat dans cette démarche.

La phase 3 du dossier est lancée. Elle consiste, dans un premier temps, à mettre en place une méthodologie d'établissement d'un programme pluriannuel de renouvellement des conduites de distribution, puis dans un deuxième temps à établir le prochain programme triennal.

La restitution de la Phase 3 est programmée pour le 2^{ème} semestre 2017.

4.7. Débitmètres

Les travaux de mise en service de débitmètres sur les communes de Balaruc les Bains, Bouzigues, Cournonsec, Courmonterral, Gigean, Marseillan, Muviel les montpellier, Vic la Gardiole, Villeveyrac et Mireval se terminent.

Le groupement d'entreprise SPIE SUEZ et Donat transmettra le 1^{er} semestre 2016 le Dossier d'Ouvrages exécutés.

Le montant des travaux : 415 794,28 € HT

4.8. Diagnostic Réservoirs

Le Syndicat dans le cadre de la gestion de son patrimoine, a lancé une campagne d'osculation des bétons armés des réservoirs du Syndicat.

La restitution du diagnostic finale met en évidence la nécessité d'intervention sur les réservoirs de Villeveyrac, Loupian, Murviel les Montpellier, Agde, Balaruc, Fabregues, Gigean, Pignan, Saint Georges d'orques et Poussan

Le Syndicat prévoit de lancer un marché sur 4 ans pour le 2^{ème} semestre 2016

4.9. Doublement ASF dévoiement des réseaux

Dans le cadre du projet du doublement des ASF sur le secteur de Saint Jean de Védas, le réseau de distribution d'eau du Syndicat doit être dévoyé, sur les secteurs de la Lauze et de la barrière de péage à Saint Jean de Védas.

Ces travaux sont financés et exécutés par les ASF sous le contrôle du Syndicat.

Le réseau a été réceptionné par SUEZ fin 2015.

4.10. Passe à poissons

Dans le cadre la mise en service et de l'entretien de la passe à poissons du seuil Bladier Ricard à Florensac, le Syndicat réaliser les travaux pour

- Un déflecteur sur l'entrée amont de la passe afin de limité l'impact des embâcles sur la passe.
- Un renforcement des berges

Le montant des travaux 189 001 € HT.

4.11. Raccordement de MONTAGNAC

Dans le cadre de la sécurisation de l'adduction de la commune de Montagnac, le Syndicat, dans un premier temps, a lancé les travaux de la sécurisation de l'alimentation de la base de BESSSILES depuis le réseau de Villeveyrac au lieu dit JOLIMONT.

Les entreprises titulaires des marchés sont :

- Lot N1 Canalisation : SADE montant prévisionnel de 488 857,50 €Ht
- Lot N°2 Genie Civil : TOUJA montant prévisionnel de 220 000,00 €Ht
- Lot N°3 Equipement : SPIE montant prévisionnel de 129 825,00 €Ht

Les travaux sont terminés. La station de pompage Jolimont a été mise en service le 2^{ème} semestre 2015.

4.12. Les ressources

Le Boulidou

La procédure de DUP est terminée. Les périmètres de protection et le dossier réglementaire pour l'autorisation de mettre en distribution l'eau provenant du forage sont validés par arrêté préfectoral en date du 18 décembre 2012.

Le Syndicat a lancé les travaux pour la mise en conformité des forages des particuliers et du périmètre immédiat du Forage

L'entreprise Solive est retenue pour un montant de travaux de 208 000 € Ht

Les travaux se sont terminés en 2015.

Envoyé en préfecture le 30/06/2016

Reçu en préfecture le 30/06/2016

Affiché le 30/06/16

ID : 034-253400659-20160627-DEL16062702-DE

Les Pesquiers

Une étude préliminaire sur le raccordement des forages des Pesquiers à la station de pompage de Florensac est en cours de réalisation.

Le dossier pour la procédure de DUP, mené par le bureau d'étude EURYECE, pour un montant de 48 507,50 € HT, est en cours de réalisation.

Des études complémentaires pour valider les volumes de prélèvements supplémentaires sont en cours de réalisations.

Le Syndicat est en attente des résultats de l'étude des volumes prélevables (EVP), menée dans le cadre de la procédure du SAGE.

Le dossier de DUP devrait être déposé en 2016.

Le forage de la plaine à Montagnac

Dans le cadre La procédure de DUP des forages de la plaine à Florensac, un dossier complémentaire est déposé auprès des service de l'état (ARS) pour un forage de secours « F3 ».

Le rapport de l'hydrogéologue agréé est attendu pour le 1 trimestre 2016

Les travaux de réalisation sont prévus pour le 1^{er} semestre 2017

Achat de terrains pour la protection de la ressource

Dans le cadre de la protection de la ressource et de la réalisation de ses travaux, le Syndicat se porte acquéreur de terres situées sur les communes de FLORENSAC, PIGNAN, VILLEVEYRAC et FABREGUES.

